Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 7

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Communiqués

Fédération valaisanne d'apiculture

Assemblée de la Fédération valaisanne d'apiculture à Sion, le 12 juillet 1953

Chers apiculteurs,

La section de Sion a été chargée d'organiser notre fête bisannuelle. La date du 12 juillet a été arrêtée et après la partie officielle du matin qui aura lieu à la salle du Grand Conseil, un apéritif sera servi dans les murs du château de la Majorie.

Des cars prendront les participants qui seront conduits dans un site montagnard, certainement peu connu d'un grand nombre de Valaisans. De cet endroit, vous pourrez contempler la Vallée du Rhône et les chaînes de montagnes environnantes. Nous vous en laissons la surprise pour le 12 juillet.

Le banquet prévoit le met national valaisan et toutes mesures utiles sont prises pour que tout le monde puisse se déclarer satisfait.

Le retour prévoit aussi des visites de ruchers où quelques verres de Fendant aideront à finir en beauté cette journée.

Vous trouverez ci-après le programme détaillé :

09.00 Culte divin.

10.15 Assemblée de la Fédération à la salle du Grand Conseil :
- a) Bienvenue par M. Borter, président de la section de Sion.
- b) Procès-verbal de l'assemblée générale de Leytron.
- c) Rapport du président.
- d) Conférence de M. Paul Zimmermann, « Grandeur et décadence du rucher ».

11.30 Apéritif au Château de la Majorie.

12.15 Course surprise et banquet.
Menu :

Assiette valaisanne
Raclette
Fruits du pays
Café, liqueurs

Prix sans vin : Fr. 8.—.
Transport en car aller-retour : Fr. 3.—.

16.00 Visite de ruchers.

Le Comité.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

N'oubliez pas d'annoncer vos changements d'adresse au caissier-administrateur

M. Soavi, à Gingins / Nyon

(l'ancienne adresse et le numéro de matricule sont nécessaires pour que la demande puisse être prise en considération).

Lors de vos communications avec un membre du Comité S.A.R. (bibliothèque, contrôle du miel, présidence, rédaction, etc.), n'oubliez pas de mentionner aussi votre matricule.

Val-de-Ruz

Avis aux participants à la course du 5 juillet 1953, organisée par votre comité : Départ de Cernier à 6 h., Chézard 6 h. 05, Dombresson 6 h. 10, Savagnier 6 h. 15, Vilars-Fenin 6 h. 20, Valangin 6 h. 25, Vauseyon 6 h. 30. Le Côty et Le Pâquier se rendront à Dombresson. Les Vieux-Prés à Chézard ou Dombresson. Chaumont à Fenin ou Vauseyon. Prix de la course Fr. 17.50 et du dîner pour les non-membres Fr. 4.— plus le service. La course se fait par n'importe quel temps. Autres renseignements : tél. 7 18 49.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 13 juillet 1953, à 20 h. 30 précises au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : « Etude sur la coloration et la composition du miel ».

Section des Alpes

Convocation. — Nous rappelons l'assemblée générale de la section, fixée au *dimanche 5 juillet 1953 à Gryon*, et quel que soit le temps.

Rendez-vous général des participants à 10 h. devant la gare de cette localité.

Pour tout détail de la manifestation, se reporter au « Journal » de juin écoulé, page 184.

Nous nous sommes assurés la collaboration de M. L. Perruchoud, de Vercorin (Valais), un convaincu de la ruche gratte-ciel. Ceci corsera certainement l'attrait de la rencontre.

A très bientôt donc, en nombre, avec l'espoir du beau temps.

Le 22 juin 1953. Pour le Comité : *A. Porchet*, secrét.

Côte neuchâteloise

Le Comité informe les membres désirant faire contrôler leur miel de faire la demande pour les prélèvements à l'inspecteur des ruchers de leur circonscription. Liste parue dans le numéro de juin. Les frais de contrôle s'élèvent à *Fr. 4.*— (bocaux compris), à payer à l'inspecteur. Les demandes seront liquidées chaque samedi.

Pour la vente de votre récolte, le Comité ne peut que vous encourager à faire contrôler votre miel, seule preuve de qualité vis-à-vis des grossistes.

Comptes rendus

Les apiculteurs de Martigny à Beudon s/Fully

C'est le dimanche 17 mai que la Section d'apiculture du district de Martigny a tenu ses assises annuelles. Cette réunion a eu lieu à Beudon s/Fully, sous la présidence de M. Adrien Roduit de Mazembroz, Fully, président de la Section de Martigny.

Une soixantaine de membres avaient répondu à l'appel de leur Comité et se trouvaient au rendez-vous à la station inférieure du téléférique de Beudon. Après une montée sensationnelle vers ces hauteurs tranquilles, nous avons été reçus aimablement et magnifiquement par M. Hermann Gaillard, président de Charrat, propriétaire du domaine de Beudon. M. Gaillard, avec sa gentillesse habituelle, fit faire à ses hôtes le tour du propriétaire et chacun put admirer les immenses travaux effectués par M. Gaillard pour créer ce magnifique domaine de Beudon tel qu'il est aujourd'hui. Nous ne pouvons que le féliciter pour son audacieuse entreprise. Puis ce fut le pique-nique en commun dans l'agréable fraîcheur de la forêt de chênes qui domine le rucher du domaine.

M. Celetti, chef de culture, avait su préparer un emplacement idéal et pour le pique-nique et pour l'assemblée qui allait suivre. Merci, M. Celetti.

A 12 h. 30, notre dynamique président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous ceux qui ont fait le déplacement de Beudon et en saluant tout particulièrement la présence parmi nous de M. Paul Meunier, de Martigny-Bourg, président de la Société Romande d'Apiculture, de M. le Dr Paul Zimmermann, secrétaire de la Romande, et de M. Ed. Bridy, de Leytron, président de la Fédération Valaisanne d'Apiculture. Après avoir donné lecture d'un rapport succinct sur l'activité du Comité durant l'année écoulée, rapport frénétiquement applaudi par l'assemblée, M. Roduit donne la parole au secrétaire-caissier M. R. Flückiger, de Martigny, pour la lecture des comptes. Les comptes n'ayant pas été vérifiés faute de censeurs, l'assemblée procède à la nomination de deux vérificateurs. Sont désignés MM. Roland Juilland, de Saxon, et Louis Hubert, de Martigny-Bourg, qui entrent immédiatement en fonction pour une durée de deux ans. Les comptes sont ensuite approuvés par l'assemblée unanime et le reste de la partie administrative rapidement liquidé.

Le chef de culture M. Celotti vous présente un essaim de taille !

M. Roduit remet ensuite à M. Isidore Cheseaux, de Leytron, le gobelet en argent offert aux vétérans par la Société Romande d'Apiculture pour 35 ans de fidélité à la Société. Chaleureusement félicité par le président, M. Cheseaux est vivement applaudi par l'assemblée.

Le président donne ensuite la parole à M. Zimmermann qui, pendant une demi-heure tint en haleine tout son auditoire, en développant sa magistrale conférence sur le sujet « Prospérité et décadence du rucher ». Le conférencier, avec aisance et conviction, s'attacha à nous décrire les conditions et les facteurs qui font la prospérité d'un rucher ainsi que les fautes et l'ignorance de l'apiculteur qui en sont l'insuccès et parfois la ruine. Un merci tout particulier à M. Zimmermann pour son magnifique exposé qui a enthousiasmé tout le monde. Nous sommes convaincus que chacun saura faire son profit de si judicieux conseils.

Ce fut ensuite la visite du rucher sous l'experte direction de M. Celetti. Au cours de cette visite, et comme pour saluer la présence des apiculteurs, un magnifique essaim sortit de sa ruche à la grande joie de tous les visiteurs. M. Jules Felley, de Saxon, prit quelques photos et c'est à son amabilité que nous devons celles qui illustrent le présent compte rendu.

Malheureusement, le temps passe si vite, il faut penser à redescendre et c'est à regret que nous quittons ces lieux si hospitaliers de Beudon. Après une descente vertigineuse nous voilà de nouveau en plaine où a lieu la séparation. Chacun reprend la direction de son logis en emportant de cette belle journée passée dans la paix de nos monts, près de nos chères avettes, un souvenir agréable et durable.

F. C.

Société d'apiculture Erguel Prévoté

Station de fécondation

Un groupe d'apiculteurs de Corcelles, Crémines et Grandval ont décidé d'installer une station de fécondation. Le promoteur de cette réalisation est M. Marcel Anclin, inspecteur des abeilles à Crémines.

L'endroit choisi paraît excellent, puisqu'il est entouré de toutes parts de forêts en bordure du pâturage de Corcelles. Il a été aménagé et barré par les apiculteurs qui y ont déjà placé la ruche choisie qui fournira les faux-bourdons.

Dimanche 14 juin, une douzaine de membres assistaient, dans le rucher de M. Anclin, à une leçon donnée par M. Berger qui, comme chacun le sait, est maître en la matière. On a prélevé une quarantaine de cellules que nous avons fixées aux bouchons porteurs de cellules de reines. Ceci terminé, ils furent introduits dans une forte ruche préparée à cet effet. En temps voulu, c'est-à-dire mercredi prochain, nous placerons les cellules dans les ruchettes de fécondation construites par M. Kummer, menuisier et attendrons « le bon vouloir des bourdons ! »

Espérons que le beau temps nous permettra d'avoir de nombreuses reines pour revigorer nos ruches.

P. Borel, instit., tél. (032) 6 19 82.

Hérens

Voit-on souvent, comme à Vernamiège, les autorités civiles et religieuses prendre part à une assemblée d'apiculteurs, en suivre l'ordre du jour avec un visible intérêt, écouter le conférencier comme des écoliers dociles et curieux d'apprendre, un gentil organisateur de fête comme ce charmant collègue Pierre Follonier ?

Nous sommes accueillis en amis dans la jolie Salle paroissiale, avec de sympathiques sourires, avec de la gaîté qui jaillit des bouteilles et met l'assemblée en excellentes dispositions de travail et de franche camaraderie.

M. Chs. Ruckstuhl, président de l'Association des Apiculteurs-éleveurs, développe son sujet préféré, celui dans lequel il possède une compétence incontestée : « L'élevage des reines » et « La conduite économique du rucher ». Quand on a suivi deux cours d'apiculture, écouté moult conférences et parcouru plus d'un volume sur l'art d'élever les abeilles, on est surpris d'entendre de véritables révélations. La place manque ici pour résumer les précieuses indications de M. Ruckstuhl sur le choix de la race, les qualités de la souche reproductrice, la préparation de la colonie éleveuse, le choix de la bonne méthode, les derniers perfectionnements du matériel dont il est l'heureux inventeur, l'art de renouveler les dames pondeuses sans nuire à la récolte.

La clarté et le bel allant de l'exposé de M. Ruckstuhl vous donnent confiance pour reprendre vos expériences et, le soleil aidant, vous assurer plein succès.

Quel riche patrimoine de découvertes dans l'art apicole nous transmet sa vie de labeur et de recherches ! Encore, pour en tirer bon profit, faut-il au moins nourrir l'ambition de devenir de vrais apiculteurs et venir l'écouter.

A. Maistre.

Société d'apiculture de Lausanne

Pour suivre à la tradition, la Société d'apiculture de Lausanne a tenu « extra muros » sa séance dite d'été, le 31 mai dernier. Rendez-vous général au débarcadère d'Ouchy et à 11 heures départ pour Evian-Thonon. Plus de quatre-vingts participants ont répondu à l'invitation du Comité et envahissent le pont du bateau qui doit les transporter sur l'autre rive.

A 12 h. 30, au restaurant du Comte Rouge, le vice-président ouvre la séance en saluant cordialement les participants, spécialement les nombreuses dames amies des abeilles; il souhaite à tous une heureuse journée dans ce beau pays de la Haute-Savoie. Après avoir rappelé avec émotion la mémoire de notre regretté président, Auguste Grandchamp, et fourni quelques renseignements sur le programme de l'après-midi, il donna la parole à M. Aebi, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de la séance de janvier dernier ; celui-ci est accepté avec les remerciements d'usage. Deux nouveaux membres sont admis. Le budget pour 1954, présenté par M. Subilia, caissier, est voté avec Fr. 2764.— aux recettes et Fr. 2905.20 aux dépenses, d'où déficit présumé de Fr. 141.20. La cotisation est maintenue à Fr. 9.—. L'enquête sollicitée par le Comité de la S.A.R. a révélé 4480 kg. de miel encore non vendus chez les membres de la section. Aux propositions individuelles, M. Thürler désire que le Comité fasse des propositions pour un changement de local lors de la séance d'hiver, et rappelle l'assemblée générale de la Fédération vaudoise à Cossonay, le 28 juin ; il compte sur une nombreuse participation des Lausannois.

13 heures ! les appétits sont aiguisés par la vue des tables fleuries, ornées de couverts qui n'attendent que le moment d'être utilisés pour servir un excellent déjeuner : Menu de choix ! portait le programme qui ne mentit pas ! Accompagné de vins généreux, l'effet salutaire se fit bientôt sentir : mines réjouies, yeux brillants, loquacité accrue ! Enfin ce fut bientôt une euphorie générale !

A 15 h., le vice-président salua l'arrivée de MM. Suard, apiculteurs à Thonon, qui, pour des raisons de famille, n'avaient pu prendre part au repas, et qui, pendant quelque deux heures, allaient être nos cicérones.

M. Suard fils, docteur-vétérinaire, fit un exposé très captivant sur la loque européenne, maladie pendant longtemps mal définie, dont le développement est parfois lent, parfois rapide. Les symptômes ne sont pas toujours nettement déterminants, surtout au début, et la maladie ne devient apparente qu'après plusieurs années. Tous les médicaments utilisés jadis étaient empiriques ; pour l'instant, un antibiotique, la streptomycine paraît donner des résultats positifs et son emploi curatif est vivement recommandé. M. Suard parle encore d'autres produits de prix élevé et dont l'emploi présente des dangers. La richesse de cet exposé vaut à son auteur la reconnaissance sincère de ses auditeurs. Le vice-président le remercie vivement et le félicite de ce que sa profession de vétérinaire ne l'a pas empêché de mettre sa science au service de l'apiculture.

Joignant la pratique à la théorie, MM. Suard firent visiter leur rucher, sis à deux pas de la ville, dans un emplacement particulièrement agréable, où ils se livrent habilement à l'élevage des reines ; la récolte du miel se fait à la montagne où la flore est encore riche et abondante.

A 17 heures, au Comte Rouge, une collation était offerte par la caisse, et pour remercier MM. Suard de leur bienveillant accueil, sur la proposition de M. L. Fontannaz, ils furent acclamés membres honoraires. Puis, en cars, la joyeuse cohorte regagna Evian ; à 20 h. 30, à Ouchy dislocation, chacun rentrant chez soi satisfait d'avoir fait une si agréable sortie dans ce Chablais voisin qui « s'épanouit du lac Léman, par gradins successifs, jusqu'à la barre de rochers dentelés qui se découpent sur l'horizon tantôt comme des ombres chinoises et tantôt comme de flottants nuages ».

A. C.

La publicité dans le « Journal Suisse d'Apiculture »

Organe officiel de la Société Romande d'Apiculture

porte et rapporte beaucoup

Section de Lucens

La convocation de l'assemblée de printemps pour le dimanche 7 juin à Crémin portait que cette séance était réservée à une démonstration pratique, celle de la formation artificielle d'un essaim, et que la partie administrative serait réduite à la discussion de quelques questions actuelles : formation d'un groupe pour la fête de la Vaudoise à Cossonay, Sirop Lavandy, bidons et boîtes Lecoultre, écoulement de la récolte future.

Cette perspective doit avoir joué comme un charme puisque 27 membres étaient présents dans le spacieux pavillon de M. Bessard pour voir à l'œuvre un praticien tel que M. Loup de la Tour de Trême, aidé par le maître de céans en bras de chemise, fort expert lui aussi.

Décrire le travail serait marcher sur les plates-bandes de M. Loup. Que d'autres sections soient curieuses de l'avoir ! Elles en seront très contentes. Il nous suffit de dire que la communion fut parfaite entre opérateurs, observateurs et... bestioles. Le charme avait opéré : démonstration bien ordonnée et nullement compliquée, gestes doux, pas un voile sur les visages tendus par l'intérêt, pas une piqûre.

Au dehors, il faisait chaud avec quelque tendance à l'orage ; les foins n'étaient pas encore coupés, les scabieuses et les sauges retenaient longtemps les butineuses, les planches d'envol étaient noires de bêtes...

Autour des tables dressées dans le garage voisin, l'échange de vues, de questions et de réponses ne chôma pas et le conférencier se prêta de fort bonne grâce à satisfaire tous les désirs. Au nombre des présents, il y avait un ami venu de loin, sans tambour ni trompette : M. Ami Porchet, secrétaire de la section des Alpes. Eh bien ! il a fort bien fait de venir, parce que la présence à nos assemblées d'un visiteur inattendu apporte « aération » et vie.

La réunion se prolongea jusqu'à l'heure où il faut rentrer pour soigner le bétail. Pourtant quelques-uns (dont ces veinards de retraités, vieux régents ou autres) restèrent en compagnie de l'ami Bessard et du conférencier...

Le lendemain le président avait un peu soif à son petit déjeuner... Lendemain d'hier ! Ressouvenance de la pâtisserie familiale, du pain de ménage et du jambon de campagne arrosé d'un bienfaisant Vully... Bessard.

Merci infiniment au nom de la section au maître de ce beau rucher de Crémin pour l'avoir ouvert à une très intéressante expérience, à Mme Bessard et à toute la famille pour leur prévenance et leurs gâteries.

L. B.

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent.

Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.

Boîtes et bidons à miel en fer blanc de première qualité

Wwe OTTO SCHÆCHTELIN

Fabrique d'emballages métalliques, Riehenstr. 47, Bâle, tél. (061) 4 38 80

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS
Riponne-Valentin **Lausanne**
Téléphone 23 63 63
Mets et vins connus au loin
R. Hottinger